

**PROCES- VERBAL N° 3 du CONSEIL D' UFR
du 5 novembre 2015**

Présents : Frédéric CHAUVAUD ; Jean-Claude CROIZET ; Gilles DUBUS ; Vanessa ERNST-MAILLET ; Catherine ESNARD ; Patrick GONIN ; Maurad HAMAI ; Camille HOCHEDÉZ ; Virginie LAVAL ; Ludovic LE BIGOT ; Wenceslas LIZE ; Véronique MEYER ; Christian PAPINOT ; Catherine POILBLANC ; Pauline QUEMART ; Ghislaine STOUDE ; Chantal VALLET ; Kévin VANNUFFEL ; Fabrice VIGIER.

Absents et départs avant la fin du Conseil ayant donné procuration : Frédéric CHAUVAUD à Fabrice VIGIER ou Virginie LAVAL ; Ludovic LE BIGOT à Virginie LAVAL ; Thierry SAUZEAU à Fabrice VIGIER ; Fabrice VIGIER à Pauline QUEMART.

Invités présents : Régis BARRAUD ; Marlène BELLY (en l'absence de Thierry FAVIER) ; Cédric BOUQUET ; François DUBASQUE ; Henri ECKERT ; Armelle GIGLIO-JACQUEMOT ; David CLARYS ; Eric MARCEAU ; Naïk MIRET ; Eric PALAZZO.

Invité Exceptionnel : Marie-Amélie MARTINIE.

Excusés : Philippe GROSOS, Claire VRIET.

1- Informations :

La fête de SHA a connu un grand succès. Des centaines d'étudiants ont partagé une soirée festive sur le campus.

La date du 1^{er} décembre est retenue pour les élections des représentants étudiants au Conseil d'UFR. Une première communication aux responsables d'association a été faite. Une communication officielle par mail, par voie d'affichage et sur le site internet de l'UFR va être réalisée.

Déménagement du CRIHAM à l'Hôtel Berthelot : l'installation au corpus pas totalement finalisée. Les travaux au 36 commencent fin novembre avec peinture et sols (1^{er} étage).

Dialogue de gestion entre l'UFR et la présidence s'est tenu début octobre. Pas de réponse sur les demandes lors du dialogue. A été acté le fait que l'UFR a liberté au sein de son enveloppe budgétaire.

Groupe BIATSS : un questionnaire sur les besoins de formation a été élaboré par les membres du groupe biatss et sera diffusé prochainement. Les réponses permettront à l'UFR de solliciter et renseigner les services centraux de l'Université. Le groupe a également exprimé le besoin d'un espace de convivialité pour les personnels.

2 - Question du handicap:

Mme MARTINIE Marie-Amélie présente les dispositifs d'accueil et droits des étudiants handicapés.

La procédure de demande d'aménagement de l'étudiant repose sur une étude de la médecine préventive puis un échange entre le Pôle handicap et les équipes enseignantes.

L'aménagement peut concerner les études ou les examens.

Examens : tiers temps ou examens en aparté.

Le Pôle handicap n'a pas les ressources pour assurer la surveillance des examens en tiers temps. Or, l'enseignant chercheur est pris par la surveillance de l'examen « principal » et ne peut donc surveiller en même temps l'examen en aparté, a fortiori s'il assure la surveillance de nombreux examens.

Sur l'UP, 219 étudiants reconnus en situation de handicap, 60 sur l'UFR dont 45 en psychologie. La gravité des handicaps s'accroît ce qui est également le signe que les situations de handicap sont mieux intégrées dans l'enseignement supérieur.

L'UFR a besoin 200 heures de surveillance spécifiques pour les examens. L'an passé 85 heures ont concerné les heures de surveillance par des tuteurs pour les examens finaux de psychologie.

Une estimation du coût va être réalisée. Une information sera ensuite faite auprès du Conseil et une demande au VP moyens d'intégration dans la prévision de dépenses au budget de l'Université.

Il est également nécessaire de prévoir la mise à disposition d'ordinateurs pour ces étudiants.

3 - Autoévaluation :

Wenceslas LIZE commente la lettre ouverte écrite avec les collègues de sociologie sur la préparation de l'autoévaluation proposée par l'Université : l'enquête est trop chronophage, on ne voit pas l'intérêt de certains renseignements demandés, une trop grande part du questionnaire concerne les débouchés professionnels alors que toutes les formations de l'Université n'ont pas forcément comme vocation première de former des jeunes « prêts à l'emploi ». Les collègues de sociologie ne sont pas opposés à la démarche d'autoévaluation.

- **Le département doc** soutient cette démarche et s'interroge sur le traitement et l'utilisation des informations collectées dans le questionnaire
- **Le département de Géographie** aurait aimé anticiper plus cette démarche mais en a profité pour initier un débat sur l'évolution des formations. Mais la saisie est chronophage et le département de documentation partage les interrogations de certains collègues sur la finalité des questions.
- **Département d'Histoire** : toutes les formations ne doivent peut-être pas répondre à toutes les questions car le questionnaire balaye largement. Difficulté à mobiliser les collègues sur les questions de pédagogie. Le processus d'autoévaluation a permis de remobiliser les collègues sur le sujet.
- **Département d'Histoire de l'Art et archéologie** : en accord avec les remarques de collègues et propose un remplissage à minima sur les questions auxquelles on peut répondre pour ses formations.
- **Département de Psychologie** : a lancé la réflexion depuis le début d'année civile. Une réunion prochaine du département sera consacrée à l'autoévaluation.
- **Département de Musicologie** : aura du mal à tenir les délais.

La motion suivante est adoptée:

"Compte tenu des débats suscités par le questionnaire d'autoévaluation lors du conseil d'UFR du 5 novembre 2015, le conseil tient à informer l'ensemble des collègues que la démarche d'autoévaluation des formations peut être menée librement avec ou sans le recours au questionnaire fourni par l'établissement."

Vote : diffuser la motion à l'ensemble des collègues de l'UFR SHA.
Adoptée avec 12 POUR, 7 CONTRE, 1 BLANC

4 - Périmètre des postes EC :

4 postes MCF vacants à la rentrée 2016.

Actuellement l'UFR dispose de 10 postes d'ATER.

Demandes de redéploiement vers SHA au niveau de l'UP : 1 psychologie, 2 sociologie, 3 psychologie.

Rappel des règles : le service des enseignants/ ATER est de 192h, PRCE/PRAG 384h, 64h pour les doctorants contractuels, les sous services ne sont pas admis dans une composante qui a recours à près de 20 000 h de vacances ou d'heures complémentaires. Les enseignants peuvent avoir 128 heures référentiel maximum dont 64 sur le service. Un rappel a été envoyé aux enseignants.

5 - Postes BIATSS :

Deux objets : procéder au remplacement sur vacances de poste et nouvelles demandes de moyens.

Problème de connaître les supports-état disponibles sur les postes occupés par des contractuels.

Nouvelles demandes : récupérer le poste d'I E (ex-Trichard) et obtenir un poste pour la scolarité Campus.

Reprographie campus. Problème dans la gestion du remplacement de Pascal Barat. Le matériel de reprographie du campus sera remplacé en avril prochain par un copieur plus puissant afin de soulager la charge de travail.

6 - Finances :

Dates-limite le 16 novembre pour les commandes de fonctionnement et 23 novembre pour les commandes d'investissement.

Bonne consommation des crédits par les Départements. Le prélèvement des crédits non consommés en-dessous du seuil de 80% d'exécution a été réalisé.

La lettre de cadrage du Plan d'Aide à l'Investissement est arrivée. Elle sera transmise aux départements et laboratoires pour une remontée des projets courant décembre.

7 - Mise en place de conseils de perfectionnement

Les conseils de perfectionnement sont composés de la manière suivante (pour les licences, le conseil de perfectionnement est une émanation du conseil de département et pour les masters, il est une émanation des équipes pédagogiques)

- le responsable de la mention
- au minimum deux collègues enseignants
- au minimum deux représentants étudiants
- au minimum un collègue Biatss
- au minimum un membre extérieur
- au minimum un représentant des laboratoires pour les masters et les licences

8 - GSI aide à la mobilité

9 projets présentés dans le cadre de l'appel *groupe de soutien à l'international* sont validés par le conseil

– **Questions diverses :**

- Prochain conseil le 17 décembre qui accueillera les nouveaux élus étudiants qui siégeront de fait à compter de février.

Le secrétaire de séance



Eric MARCEAU

Le Directeur



Jean-Claude CROIZET